

Interview de Marc Tessier

B : Alors je vous présente Marc Tessier à qui je remercie de bien vouloir sacrifier deux heures de son emploi du temps surchargé.

T : Sacrifier ? C'est un bien grand mot ! Non c'est un plaisir !

B : Alors voilà Marc Tessier on s'est connu quand tu étais... Je suis désolé, on a l'habitude de se tutoyer, on va continuer à se tutoyer, en principe, on devrait se dire vous...

T : Pourquoi ?

B : Mais parce qu'on dit « vous » à l'université.

T : Oui ?

B : Quand on est en public on doit se dire vous, à la radio, on doit se dire vous...

T : Non mais c'est vrai, c'est vrai, à deux c'est différent.

B : Là ce n'est pas la radio bien que ce soit enregistré ! On s'est connu quand Marc était directeur général du CNC. Ça doit faire fait 30 ans que j'écris dans positif, et la seule fois que l'on a rencontré le directeur général du CNC c'était Marc Tessier.

T : Pour vous soutenir, je vous avais demandé si vous aviez besoin d'aide ?

B : Absolument.

T : Ils étaient tellement surpris ! C'était bien les seuls qui n'avaient jamais fait de demande d'aide ! En général les patrons de magazines quand on leur propose une aide publique, ils sont contents ! Les marges ne sont pas très élevées. Et là, vous êtes tombés de l'armoire, n'est-ce pas ?

B : Oui on est tombé des nus, on ne comprenait pas pourquoi on pensait que c'était une opération de communication. En fait là on s'était juste entrevu, et l'on se saluait comme ça de temps en temps. En fait, on s'est connu de manière beaucoup plus proche en faisant partie d'une même commission au CNC, qui est la commission que toute la terre nous envie en fait.

T : Comment ça ?

B : C'était la commission d'aide à la distribution qui subventionne les distributeurs indépendants, pour leur programme de l'année ou pour les films souvent un peu fragiles. C'est vrai que dans des colloques ou dans des conférences à l'étranger on se rend compte, qu'il y a des pays où il n'y a pas de distributeurs indépendants...

T : Oui effectivement

B : Et la plupart des pays où il y a des distributeurs indépendants, ils rament, d'une façon incroyable, alors c'est vrai qu'en France, ce n'est pas non plus facile pour eux, mais en tout cas ils sont quand même aidés par le CNC. Donc voilà on s'est réuni une fois par semaine pour voir des films de cinématographie peu diffusée en général, ou même des films, américains indépendants ! Et je crois d'ailleurs qu'au CNC, c'est la seule commission, qui peut aider les films américains?

T : Oui.

B : C'est l'aide à la distribution, ça crée des liens. On discutait, parfois âprement, souvent amicalement des films avec tous les membres de la commission. Une fois par semaine, et surtout deux fois par an, on rencontrait tous les distributeurs indépendants qui venaient présenter leurs dossiers de l'année pour des aides spécifiques aux entreprises. Mais moi ce que j'aimerais, c'est qu'on retrace un peu ton parcours.

T : Oui, on peut dire puisque c'était cette commission importante. Je ne sais pas si vous avez cette perception des choses mais, Paris est la ville au monde, où à un instant donné on sort le plus de films différents dans les salles de cinéma. On sort en moyenne 600 films par an en France. Alors évidemment les sorties sont parfois confidentielles, dans deux salles et pas toute la semaine. Mais cela permet à des films de pays de cinématographie que l'on qualifie dans le jargon « d'exotiques » même si ce sont des films à cinématographie véritablement vivante comme au Tadjikistan, Ouzbékistan, d'exister. C'est vraiment la seule ville au monde où on a autant de films différents, possibles, accessibles, et qui

passent dans une salle de cinéma. De même pour les DVD, les films que vous y trouvez dans des magasins type FNAC ou DARTY, il y en a plus en diversité, et ils sont plus disponibles et récents, que dans les grandes surfaces équivalentes américaines. C'est une caractéristique qui tient au fait qu'on a en France un réseau de l'ordre d'une quarantaine à peu près de distributeurs indépendants plus une quinzaine de distributeurs alors d'ailleurs souvent doté de moyens plus puissant, genre Pathé, genre Gaumont, et bien sûr les américains Columbia etc.... Donc ça fait quand même un ensemble, 40 indépendants, qui sortent des films français souvent à partir de liens étroits qu'ils ont noués avec tel ou tel producteur, et des réalisateurs avec lesquels ils ont aussi souvent une certaine fidélité. Et qui vivent, en allant sur les marchés internationaux repérer des films parfois improbables, qu'ils aiment...

B : Dans des festivals...

T : Ils choisissent, prennent la personne qui détient les droits, et parfois ils ont du mal à la trouver ! C'est vraiment un métier très particulier, il y a des enchères entre distributeurs indépendants, ils ont du mal à savoir qui détient les droits parce que ils ont vu le film qui passait salle 32 du festival machin, à Toronto, Montréal ou ailleurs... Ils prennent les droits en général francophone, parfois plus large, DVD, salle de cinéma, et après les exploitent. Il faut donc à la fois trouver des salles et prendre le risque de mettre en forme les copies...

B : Ils font la promotion...

T : Oui, la promotion, les articles dans la dans la dans la presse, la publicité... Dans des budgets qui peuvent aller de 50 000 euros à 200 000 euros qu'il faut ensuite amortir, et enfin il faut les sortir ! Et il faut quand même que ça marche. Et c'est là que le CNC aide les distributeurs dans des proportions qui sont définies par rapport à leurs frais. Et ça leur permet tout simplement de vivre. Ce sont souvent des structures avec deux, trois, quatre cinq personnes, toutes passionnées et qui se payent des salaires franchement pas très élevés...

B : Oui voir même pas du tout.

T : Oui, ou pas du tout mais qui bossent et qui sont passionnés. Et donc pour résumer, le système du CNC leur permet de vivre et de prendre ces risques-là.

B : Enfin ça dépend des moyens du distributeur...

T : Il y en a de toutes les gammes : il y a Mk2, il y avait BAC films à un moment, qui était aussi aidé pour certains des films qui sortaient. Et puis il y avait ce qu'on appelait le groupe des 10, comme DIAPHANE, qui sont des

entreprises déjà vraiment structurées. Et puis vous avez des tout petits distributeurs, ils sont deux, ils ont loué un bureau, ils se démerdent, ils sont tout le temps au téléphone, ils passent leur film, ils discutent avec les exploitants, en province ils accompagnent eux mêmes la copie, ou ils se démerde pour la faire porter pas cher par un type qui l’emmène en bagnole... Cet univers là existe et nous l’aidons aussi... Et c’est très important qu’il existe. C’est comme ça qu’on démarre, on peut pas démarrer en créant des grands trucs tout de suite, et les banquiers ne sont pas pour vous financer vos premières dépenses en général. Et donc c’est à cette commission-là, que nous nous sommes rencontrés. On était un dizaine, et tous les mercredi, mardi soir je ne sais plus quand, on se réunissait et on regardait des films. On recevait les distributeurs deux fois par ans, ils nous présentaient leur situation et on leur donnait une aide forfaitaire globale en fonction de la politique qu’ils suivaient.

Au total on a dû distribuer 6 à 7 millions d’euros. Et quand vous additionnez ça aux autres aides spécifiques, qu’on appelle « cinématographies peu diffusées » comme celle des pays francophones africains, les aides européennes, lorsque un film sort sur plusieurs territoires, un distributeur qui sait s’en sortir dans la jungle des financements peu arriver à couvrir à peu près la moitié de ses frais par des subventions publiques.

En tout cas on y attachait beaucoup d’importance et je peux vous dire que Binh était particulièrement sélectif sur la qualité des films présentés ! Parce qu’on avait des écrivains, des scénaristes, des distributeurs, des salles de cinéma, des exploitants, on se neutralisant par rapport à nos métiers respectifs et on regardait la qualité du travail fourni et on aidait les gens.

B : Alors oui je voulais qu’on reparle de ton parcours assez rapidement parce que sinon on y est encore après demain !!

T : Bon mon parcours c’est d’abord Canal+. On a d’ailleurs fêté les 25 ans, et si vous regardez les photos, il y a un petit mec entre Rousselet et Lescure, grosse lunettes, trop de cheveux, c’est moi ! On tient un micro, c’est la fête du 1^{er} anniversaire qu’on a fait à Bercy et c’était donc il y a 24 ans.

B : Oui parce que toi tu étais chez AVAS avant non ?

T : Alors si tu veux avant moi j’étais chargé du projet de Canal + à l’agence AVAS, et je , et je suis devenu pour le lancement de Canal+, directeur général de Canal, et on a fait toutes les années difficiles du lancement. Et je suis parti de Canal+ en 1986, au moment des élections qui ont vu arriver Balladur et Chirac, avant la privatisation des chaînes de télévision. Puis je suis revenu pour lancer Canal+ à l’international. Ensuite on a lancé le projet de satellite numérique, le Canalsat d’aujourd’hui ! Et après je suis rentré au CNC.

B : Alors comment ça c'est passé dans le transfert au CNC ?

T : Alors le CNC c'est une, vous savez ce que c'est que le CNC ?

B : Ils savent à peu près oui ils savent à peu près, ils ne connaissent pas toutes les arcanes mais...

T : Ce n'est pas très intéressant de connaître toutes les arcanes du CNC. Non ce qu'il faut savoir dans le CNC, c'est qu'il s'agit d'un organisme très particulier dans le système de l'Etat, et qu'il n'a pas d'équivalent. Le cinéma a créé son système. Alors vous savez qu'il a été créé sous le régime de Pétain ?

B : le C.O.I.C

T : La fameuse corporation vient de Pétain quand même ! Les textes fondateurs du CNC datent de 1943, donc c'est pas très... Fort heureusement on a un peu oublié !

B : Oui enfin les prémices datent quand même de 1936 et du Front Populaire.

T : C'est comme le festival de Cannes, qui a commencé avant la guerre, puis a été interrompu puis repris par corporatisme pétainiste de propagande, visant à exalter l'identité nationale Française. Système repris ensuite par les résistants. On est post-deuxième guerre mondiale, et ils ont créé un truc qui s'appelle, le CNC et qui fonctionne toujours sur une base coopérative. C'est-à-dire que l'argent du CNC pour l'essentiel, c'est de l'argent qui est prélevé sur l'ensemble des acteurs de la chaîne de du cinéma, et redistribué au cinéma. Vous taxez les billets, vous taxez la vidéo,

B : Mais également les télévisions aujourd'hui.

T : Disons globalement, que les télévisions en fonction de celles qui diffusent des films, ont de l'argent qui remonte dans un fond, et ce fond est géré par le CNC. Ca fait des sommes assez considérables. Les professionnels du cinéma se sont battus à chaque étape, et à chaque fois pour que la taxe s'applique à Canal+, puis aux télévisions privées, aux télévisions publiques, et enfin sur la redevance. A chaque fois ça été une bagarre avec près deux ans de lobbying. Donc ce n'est en plus pas quelque chose qui a été donné aux professionnels du cinéma comme ça. C'est une réalité qui fait l'objet d'une bataille permanente des professionnels du cinéma, pour préserver ce bien commun. Le directeur général du CNC qui est un haut fonctionnaire, dépendant du ministre, est le gardien de la caisse, de « la caisse commune » . C'est à lui de trouver les moyens quand il y a une taxe, de savoir la négocier. Par exemple de mon temps

c'était la taxe sur les chaînes thématiques qui n'étaient pas taxées. Là maintenant il y a la VOD. Donc alors est ce que la VOD va rentrer dans le système ? Oui elle est entrée dans le système. Véronique Cayla l'actuelle directrice générale, a obtenu avec l'appui de toutes les professions, que les fournisseurs d'accès à Internet et les grands opérateurs de réseau, type orange payent une taxe sur leurs abonnements, et toutes ces taxes alimentent un fond qui fait entre 2 milliards et demi d'euros C'est donc le plus gros système de financement au monde. C'est un système de redistribution. Les professionnels disent que ce n'est pas un système de subventions lié au budget de l'Etat. C'est de l'argent que l'on prélève sur le prix des places de cinéma, que l'on fait remonter pour financer la production, et les créateurs. D'ailleurs en contrepartie, l'Etat a baissé la TVA. Sur Canal+, elle est à 5,5%, donc c'est un taux réduit, il n'y a que sur la vidéo qu'elle est à un taux normal parce que l'on se heurtait à Bruxelles. Donc in fine tout le monde s'y retrouve le client final puisqu'il paye une TVA moindre, mais il y a une taxe en plus pour le CNC (au total ça fait 10% 10,5 % exactement), et les opérateurs sont contents, parce que l'argent remonte. Et c'est donc au CNC de gérer tout ça. C'est vraiment de l'argent du cinéma pour le cinéma.

B : Je voudrais juste deux précisions sur le CNC. Premièrement le génie du système qui nous est envié par quantité de pays, c'est que c'est un circuit fermé entre professionnels. Ce n'est pas une taxe qui va au ministère des finances, et qui revient pour financer et subventionner la production, c'est un système en boucle, en circuit fermé.

T : Dans la réalité des choses, l'argent de la taxe, retombe automatiquement dans le, dans compte que l'on appelle « le fond de soutien ».

B : Et puis deuxièmement il fait partie de l'exception culturelle.

T : Oui bien sûr, et ça a été une bagarre sans fin avec la commission européenne. À savoir si les aides que nous apportons aux films sont en effet justifiées, et ne faussent pas la concurrence. Alors ça fait longtemps qu'on a obtenu gain de cause ! C'était une bagarre très importante. Les professionnels du cinéma sont partis un jour en train à Strasbourg, avec Claude Berry en particulier. Il était à l'époque le porte-parole de l'ARP. C'était les grandes époques des débuts de L'ARP, l'association des réalisateurs producteurs. Ils ont fait le siège alors que ce ne sont pas des agriculteurs, ils n'ont pas déversé des tonnes de pellicules devant le Parlement ! Ils sont rentrés et ils ont dit on ne sortira que lorsque vous nous aurez accordé l'exception culturelle ! Alors tout Strasbourg, et il n'y avait pas que des Français, les Français faisaient à peu près la moitié, ont arraché la fameuse exception culturelle dans le traité. Ce qui fait que les que les échanges et les règles de concurrence s'appliquent mais

modérément si j'ose dire au secteur du cinéma comme au secteur de la télévision. C'est pour ça qu'il y a encore une télévision publique par exemple.

B : Le gros enjeu, je le rappelle quand même, c'était pour les Américains qui disaient que c'était un droit de douane, une entrave à la libre circulation des biens et des services puisque eux-mêmes ne pouvaient pas bénéficier de la taxe. La taxe était quelque chose qui était prélevé sur les billets des entrées des films américains, mais qu'ils n'étaient pas redistribués de manière équitable sur tous les opérateurs.

T : Elle ne s'adresse qu'aux Français et aux Européens.

B : Voilà

T : Alors ça c'est le système de base. Ensuite le directeur du CNC, doit être vu comme « le gardien de la caisse commune ». Elle fonctionne selon deux principes essentiels. C'est très important de le savoir parce que c'est toute la clef du système. Le premier est ce qu'on appelle l'aide automatique. Selon des critères fixés à l'avance, et qui font l'objet de discussions avec les professionnels du cinéma, un film qui fait tant d'entrées à sa sortie, qui est vendu à Canal+, a un barème. Et les producteurs de ce film savent qu'ils ont une somme d'argent calculée à partir de ce barème en fonction du nombre d'entrées, et en fonction du prix de vente qui est à disposition sur leur compte au fond de soutien. Ils ont chacun un compte, et le CNC leur dit : « Voilà vous avez fait 1 million d'entrées, je crédite donc votre compte d'environ 1 million ».

B : C'est comme un compte bancaire.

T : Et comme pour un film il y a plusieurs coproducteurs, il y a donc un compte pour chacun calculé par le CNC en fonction des pourcentages d'investissements. Et une fois que vous avez l'argent dans votre compte, vous pouvez l'utilisez, mais à une seule condition, vous ne pouvez pas vous acheter une porche, normalement...

B : Ou une maison...

T : Ou une maison... Vous devez l'utiliser soit en produisant un film ou une œuvre audio visuelle. C'est un système qui s'applique également aux téléfilms. Et le producteur quand il prépare un budget de film, il connaît donc le montant de son compte, et il sait ce qu'il peut réinvestir dans le film. Il est libre, personne ne lui dans quel film il doit investir, il n'y a pas de commission. Dès lors qu'il a un projet de film et que ce film est un film français, ou franco européen, il sait qu'il peut prendre tout l'argent, la moitié, un tiers, il fait ce qu'il veut, c'est son

argent. L'idée de tout ce système, c'était à la fois de faire payer les entrées en salle des films américains pour subventionner la production française, mais la deuxième était de faire remonter tout de suite l'argent vers la production, pour stimuler la machine.

B : Parce qu'il y a un certain délai au-delà duquel il faut avoir dépensé son argent.

T : Les producteurs doivent dépenser dans les deux ans ou dans les trois ans cet argent, donc ils sont obligés de produire. Les distributeurs ont le même système, les salles de cinéma aussi, qui peuvent financer leurs investissements d'amélioration. Ce sont des sommes énormes ! Au total on va quand même redistribuer 1 milliard et demi ! Donc pour un producteur avec un film qui a marché, disons un producteur indépendant avec une équipe de trois ou quatre personnes, qui sort un film qui fait 1 million d'entrées, il va se retrouver avec dans la caisse, environ 1 million d'euros pour investir dans le film suivant. C'est sympathique quand même. Il a l'argent qu'il a gagné sur le film qui a marché, ça fait quand même gagner un peu d'argent ! Mais en général comme il est jeune producteur, il a tout pré vendu avant parce qu'il avait pas un sou. Au départ il était venu à l'avance sur recette pour l'aider, après, on lui donne un peu d'argent, il trouve des coproducteurs qui évidemment lui disent qu'ils veulent se rembourser d'abord dès la première entrée. Ainsi grâce à ça, le producteur qui sort son film et qui marche du feu de Dieu, gagne quand même de l'argent. Il va gagner deux cent mille euros pour lui et il se retourne et sais qu'il aura un compte au CNC où il aura un million à réinvestir dans son prochain film. Ça change tout. Et c'est comme ça d'ailleurs que le système français que je trouve absolument positivement génial, fait que vous avez un taux de renouvellement de producteurs très élevé. Beaucoup de producteurs quand j'étais au CNC, toute la bande des producteurs que l'on connaît aujourd'hui qui ont une quarantaine d'années, faisaient leurs premières armes à ce moment-là. Et je peux vous dire que pour eux c'était très important.

Tout ça c'est un système, il n'y a pas besoin de le décrire dans le détail. Évidemment c'est un système qui se décide. Et c'est le patron du CNC qui prend la décision finale. Il qui la soumet au ministre qui l'accepte toujours. Alors vous imaginez, changer un critère, on passe son temps à discuter avec les syndicats de producteurs, et puis il y a des bagarres évidemment... Vous en donnez trop aux exploitants de salle de cinéma, pas assez à la production, trop à la distribution... Il faut arbitrer tout ça et maintenir l'intérêt commun, chaque année et on peut dire que c'est le boulot principal du patron du CNC.

Alors comme les professionnels du cinéma sont assez doués il faut bien le dire, ils ont même réussi à doubler ce système là par un autre système, qui est

que les télévisions sont obligés d'investir dans les films. Donc il y a le guichet du CNC comme on l'appelle. On va au CNC c'est sa maison, c'est là où on a son compte etc.... Et puis en plus on sait qu'après, les chaînes sont obligées de consacrer chaque année 30 40 50 millions à investir dans des films. On va donc à leur filiale cinéma présenter ses projets. Mais là c'est tout à fait différent il faut obtenir d'eux un accord, sur scénario notamment. Mais à l'arrivée ça fait des sommes à peu près équivalentes à celles que je viens de décrire. Donc du coup, avec le succès et le développement de la télévision, et des recettes canal+ qui étaient de plus 5 à 6% par an, de 6 à 7% pour TF1 à la belle époque, tandis que le service public augmentait de 3 à 4%! Cela permettait donc à des producteurs, qui arrivaient sur le marché, d'arriver à se placer. La production française arrivait à se placer. Quand je suis arrivé, elle était de 110 films par ans. Je suis entré en 95, je suis parti en 99. On était à peu près 110 films par ans et on est monté à 180. On sortait le nombre de films qu'on produisait à vrai dire. 110 films font en moyenne deux films français par semaine. Maintenant vous êtes à quatre. Et c'est vrai que c'est beaucoup plus difficile de se faire connaître et d'attirer le public. Et c'est sans compter les films Américains et les autres. Le nombre de salles de cinéma a augmenté grâce aux multiplexes. Il y a donc plus de débouchés, mais les gros films prennent toutes les salles. Donc vous arrivez pour avoir sept ou huit salles sur Paris, c'est impossible ou quasiment impossible. Et pour les avoir sur la sur la région Parisienne, c'est difficile. On a donc un peu un encombrement des sorties... Alors question : est ce que c'est du gaspillage ? Alors c'est une question que j'ai commencée à me poser quand j'étais au CNC parce que le patron de l'UPF, l'union des producteurs de films, un des syndicats de producteurs, Alain Terzian, avait dit : « objectif 200 ». Alors je l'appelle et je lui dit : « Mais tu es fou ! » Alors il me dit « pourquoi je suis fou ? » Je lui dis « Alain tu es fou on va jamais pouvoir les sortir, il va y avoir des encombrements , les télés vont pas vouloir les financer, les gars vont déposer leur bilan parce que il n'arriveront pas à trouver les recettes nécessaires. Tu sais bien que le système économiquement ne peut pas fonctionner avec 200 films. » Il me dit « Écoute marc, moi je dis 200 films c'est 200 films et on reste à 200 films ». « Oui », j'ai dit : « oui ». Mais surtout on va pas commencer par faire une polémique sur le nombre de film français qu'il faut sortir. C'est Malthusien ça. Au cinéma c'est comme si vous disiez : « Il ne faut pas que les Français fassent d'enfants, ou en fassent plus ou en fassent moins. » Ils font ce qu'ils ont envie de faire. Donc question : Est ce qu'il faut se fixer des objectifs quantitatifs, et de dire le bon chiffre c'est tant ? Impossible, le marché change tout le temps, le nombre de salle change. C'est un discours trop « techno », disons qu'on a pris le parti de laisser faire. Et de se dire au fond, dès lors qu'un producteur, qu'il soit établi ou nouveau, qu'il a un projet, qu'il arrive à trouver un distributeur, qu'il se démerde pour, nous on crée un écosystème favorable, et la création suivra. Il faut quand même une responsabilité pour aller dans ce sens. C'est qu'il ne faut pas que la valeur d'ensemble diminue, il faut qu'il se passe

quelque chose dans le cinéma. S'il y a trop de film dont on se passe et qui passent, à un moment donné il y a comme une sorte de lassitude des spectateurs et des téléspectateurs, qui ne s'y intéressent plus parce qu'ils n'arrivent plus à suivre.

B : Après il y a les critères de qualité. C'est-à-dire qu'on décide d'en produire ou d'en sortir un, mais lesquels on enlève ? C'est ça le truc...

T : Vous savez moi je vis avec quelqu'un qui est Sri Lankais. À plusieurs, ils avaient décidé de faire un film dont ils avaient le scénario, et il fallait trouver une maison de production. C'était un long-métrage mais produit avec les moyens du court métrage, à moitié tourné en France, et à moitié tourné au Sri Lanka. À l'époque, pour le monter, tout le monde se débrouille, trouve un peu d'argent ici ou là. Et il me dit : « Je monte mon film, Marc il faut que je trouve un distributeur, est ce que tu connais untel ? Il faut que je te montre les premiers rushs etc.... » Tout ça pour dire que si le cinéma n'était que l'affaire de professionnels, était trop sérieux pour être laissé à des amateurs, il n'y aurait plus de cinéma. Et je pense qu'on ne peut pas devenir un professionnel du cinéma si on a pas tourné de films et quelle qu'en soit sa durée. On peut faire des films d'école, mais une fois qu'on en est sorti il faut tourner ! Si on attend tranquillement le coup de téléphone, pour savoir si on va trouver un emploi, d'assistant portant le café, sur le prochain film de Claude Miller, je ne suis pas sûr que ça fera de grand professionnel à l'arrivée . Donc partout en France vous avez des gens qui tournent. Et je trouve que c'est très bien.

J'ai oublié, il y a aussi un troisième système d'aide, qu'on appelait aide à la création à l'époque. Je voulais absolument qu'il y ait des fonds régionaux, parce que l'inconvénient du système du CNC, c'est qu'il était très parisien, et pratiquement la quasi-totalité des sociétés étaient à Paris. Pour l'audiovisuel c'était déjà un peu moins le cas, mais pour le cinéma, il fallait être à Paris pour aller aux commissions du CNC présenter son dossier. Vous arriviez d'Avignon, il fallait ensuite repartir, c'est compliqué. Et donc on avait eu l'idée de dire : « Si les régions sont prêtes à mettre de l'argent, quand elles mettent 1 le CNC met 1, c'est à dire que ça fait deux. Et les premières, quand vous mettez 1, le CNC mettra 2 mais c'est seulement pour les premières. » Donc il y a eu une course entre les régions, et 10 ans après le total des fonds régionaux ça doit quand même faire, bien 100 millions d'euros qui se distribuent en région par autant de commissions créées par les différentes régions françaises. Donc quand vous voulez faire du court-métrage par exemple, vous allez voir la région île de France, si vous êtes de l'île de France, et vous obtenez sur scénario, éventuellement une subvention de 30 000 €, 20 000€, 15000 €, et ça vous permet de démarrer votre court métrage. Bon vous me direz qui va voir le court-métrage ? Et bien il y a des festivals, que l'on soutenait d'ailleurs au CNC, des

festivals de courts-métrages. Ce qu'il faut c'est que les courts-métrages se voient, et que les professionnels aillent les voir dans des festivals créés par des jeunes professionnels.

B : Il y en a plein

T : Il y en a partout ! Les gens montrent leurs courts-métrages, des professionnels viennent, regardent, ils sont membres du jury. Ils disent : « Tiens j'ai repéré un truc qui me paraît vachement bien ! » C'est comme ça que ça se passe ! Donc le court-métrage, c'est aussi un moyen de se faire connaître et de professionnellement apprendre le métier.

B : Bon on a parlé des aides automatiques du CNC mais alors, parce que sont des aides qui en gros récompensent les succès. Mais pour compenser il y a aussi des aides sélectives.

T : Oui, un tiers à peu près, est attribué par des commissions. Le fond de soutien automatique pour les distributeurs, c'est 12 millions à peu près, et le fond sélectif c'est 6 millions d'euros. Alors 6 millions d'euros, alors ça sert pour les projets les plus difficiles, qui sont en train de démarrer, les premiers films, les deuxième films, enfin j'en passe il y a beaucoup de guichets possibles.

B : Et pour la production c'est donc la fameuse avance sur recette.

T : La fameuse avance sur recette et ses collègues, qui jugent les films sur un scénario.

B : Voilà c'était un peu pour contrebalancer, le fait qu'on ne prête pas qu'aux riches, si j'ose dire, et qu'il y a aussi la qualité artistique des projets qui peut prétendre à l'aide.

T : On en a inventé une autre qui était pas mal et c'est de mon temps qu'on l'a inventé d'ailleurs, ça, mais c'était pas moi. Les fameuses soficas, qui sont des sociétés de financements. Vous placez votre argent, en déduction de vos impôts. C'est à peu près 60-70 millions d'euros d'investissement par an, peut-être même plus 90, je ne me rends pas compte. Il y en a une douzaine, et l'intérêt du système fait qu'un producteur quand il cherche à trouver un financement, il a son compte, il a les filiales des chaînes de cinéma, éventuellement l'avance sur recette, et en plus et il les soficas. Donc si une sofica lui dit non il n'est pas sûr que l'autre ne va pas lui dire oui. Plus il y a de guichets où je vais chercher un peu d'argent, plus il ya de chance d'en trouver ! C'est le métier de producteur, c'est un peu compliqué parfois !... Ils vous disent « C'est un peu compliqué ! » Bah je leur dis : « oui c'est compliqué, mais en même temps il n'y a pas un seul

guichet avec un monsieur assis comme ça derrière son bureau et qui a quasiment un pouvoir de vie ou de mort. S'il vous dit oui c'est oui s'il vous dit non c'est non. Et s'il vous dit non vous ne ferez jamais le film. Alors là si un vous a dit non, vous pouvez aller en voir un autre, souvent c'est le 4^{ème} qui vous dit oui. »

B : Pour les chaînes de télévision ça c'est un peu restreint, surtout pour les films à ambitions artistiques j'ai envie de dire.

T : Voilà, ça c'est le gros du CNC. Alors après il y a tous les aspects réglementaires du cinéma, mais je vous en passe. Il y a le financement des écoles de cinéma, des festivals, les écoles c'est très important, c'est le CNC qui finance, le fond. C'est cet argent-là qui finance la FEMIS, les autres écoles de cinéma ont des subventions. C'est cet argent qui finance le festival de Cannes, qui soutient Uni France pour le soutien de l'exportation. Il y a toute une série d'institutions du cinéma, la cinémathèque française est quasiment intégralement financée par l'argent du CNC. Il y a des grandes institutions, qui sont autonomes qui vivent leur vie propre, mais dont l'argent vient du CNC qui négocient chaque année la dotation financière qu'ils auraient versée sur les ressources du CNC. Et ça ce sont des systèmes que les étrangers ne comprennent même pas, ils se disent mais c'est inouï quoi, quand vous voyez ce que la France verse à sa cinémathèque, partout ailleurs les cinémathèque ne fonctionnent que sur le bénévolat et le mécénat. Pour les écoles c'est un petit peu différent dans les autres pays parce qu'elles sont souvent financées par l'éducation nationale. Mais la FEMIS, il n'y a pas beaucoup d'équivalent. Alors les festivals de cinéma en France et de l'audiovisuel en général, c'est le pays où il y en a le plus, et c'est très décentralisé. Il y a évidemment le festival de Cannes, mais il y en a aussi beaucoup d'autres, le festival des trois continents, le premier plan à Angers, La Rochelle, Clermont-Ferrand pour le court-métrage. Il y a de grandes manifestations qui sont très connues dans le monde, également pour l'audiovisuel, mais aussi le film d'animation à Annecy. De nombreux festivals donc, très connus en Europe et dans le Monde.

B : Et donc ça c'est donc une grosse partie d'acquis.

Question du public : Mais il n'y a pas de financement du CNC vers les universités ?

B : Non c'est pour ça qu'il n'y a pas d'argent pour acheter des caméras du matériel d'éclairage, et des logiciels de montage

T : Il y a un problème de base c'est de financer, par un système comme celui du CNC. C'est quand même de l'argent public. J'en parle c'est la cagnotte du cinéma mais enfin c'est quand même géré par des comptables publics,

contrôleurs de la cours des comptes. Ce n'est pas un organisme semi privé, je vous le dis tout de suite ! Les collaborateurs du CNC sont des fonctionnaires. Donc souvent les gens disent qu'on ne peut pas financer en direct un cycle financé par l'éducation nationale, ou par les universités. Mais en revanche on arrivait à financer des unités spéciales, des grands DESS, MASTER etc... Moi j'ai financé des trucs pour Sabatier, tu vois par exemple...

B : Je vais demander un RDV avec Véronique Cayla pour lui en parler.

T : C'est vrai que c'est un peu flou... Et c'est un peu frustrant parce que les écoles de cinéma, au sens, y compris les écoles privées de cinéma et audiovisuel, sont soutenues souvent par une subvention, parce qu'elles sont autonomes. Elles ont une entité juridique autonome. Alors elle peuvent venir pour demander des subventions pour des actions qu'elles obtiennent ou qu'elles n'obtiennent pas, mais elle peuvent le demander. La FEMIS est financée intégralement par le CNC. À l'université on considère que puisque le financement est fourni par l'éducation nationale, on ne peut pas donner de l'argent en plus, ce que je trouve idiot...

B : Nous aussi hein !

T : Mais ça c'est un vieux problème classique des rapports entre l'éducation nationale et les systèmes des professionnels du cinéma.

B : De toute façon les masters professionnels en cinéma, en France ce n'est pas si vieux que ça donc...

T : Oui donc c'est possible aussi... Enfin c'est vrai qu'il y a quand même des demandes spécifiques, équipement, matériel, qui pourrait faire l'objet de dotation ad hoc...

B : C'est enregistré ! Alors après tu as quitté la présidence du CNC, pour celle de France Télévision

T : La présidence de France Télévisions s'obtient par le biais d'une élection. Et c'est en tant que patron du CNC que je me suis présenté devant le CSA. C'était une époque, très particulière parce que c'était la cohabitation politique entre le Premier Ministre Lionel Jospin, et le Président de la République Jacques Chirac. Les hommes politiques étaient donc à priori « neutralisés ». Suite à une audition publique devant le CSA, ce sont neuf membres qui votent à bulletin secret. On présente ses réflexions, son projet si on en a un détaillé, ses orientations si on a pas de projet détaillé. C'est compliqué d'avoir un projet détaillé quand on ne travaille pas dans une entreprise. En général, on fait le

projet quand on y est. Un projet, comme je le dis souvent, « c'est collectif », il n'y a pas de patron qui impose un projet, ça se discute. Ce n'est pas pour rien qu'on a des collaborateurs. Heureusement, que ce n'est pas simplement de l'exécution. Par ailleurs, il y avait une loi qui était en cours de préparation, qui allait modifier les statuts de la télévision publique. C'est une loi qui a été promulguée en 2000. Et en fait, élu au deuxième tour, j'ai remplacé un président qui était lui-même candidat à son renouvellement, Xavier Guillaud.

B : Qu'est ce qui, dans ton projet, ou dans ta présentation les a convaincu ?

T : Je pense que c'était le fait que j'ai été le directeur général de Canal+, ils se sont dit qu'il fallait donner un souffle nouveau ! Ils ont dû se dire qu'avec l'expérience de Canal+ et du CNC ça devait faire un bon président. Ce n'est pas parce que j'ai annoncé la révolution ! En plus la loi était en cours de discussion, et on ne savait même pas comment elle allait s'organiser ensuite. Mais il faut bien le dire, c'est surréaliste les procédures de nomination des présidents de France Télévision. Aujourd'hui il n'y en a plus, c'est le président de la République qui décide comme ça c'est encore plus simple...

B : C'est donc grâce à ton CV que tu en es devenu le Président ?

T : Oui, et d'ailleurs ce serait bien qu'on élise les Présidents sur leur CV. Car il est arrivé par le passé qu'ils élisent un président qui n'ait jamais fait de télévision. Il s'est suicidé, on peut en parler, c'était pas pour cette raison ! mais c'est un homme, qui était absolument étonnant, n'avait jamais dirigé une entreprise, et n'avait jamais travaillé dans le secteur. On l'a forcé à démissionner. Comme le Pape Célestin machin qui avait été nommé au XIIIème siècle, qui était un Hermite jamais sorti de son Hermitage ! Alors au bout de six mois il s'est arrêté, ne comprenant rien à ce qu'il devait faire. Il est le seul Pape qui n'ait jamais démissionné. Mais lui on l'a forcé à démissionner, parce qu'il était absolument surréaliste, il était fou ! Donc le système avec un vote de neuf conseillers à bulletin secret, était capable de nommer un fou à la tête de France Télévision ! C'est quand même extravagant non ? Un escroc intellectuel, pas un escroc financier, mais un escroc intellectuel. Et Hervé Bourges, lui a succédé et a remis les choses à peu près dans l'ordre et permit à France Télévision de repartir.

B : De quoi as tu hérité quand tu es arrivé à France Télévision ? Qu'est ce qu'il se passait ?

T : C'était une société qui comme un peu Radio France aujourd'hui, roule sur ses acquis. Il n'y a pas beaucoup de compétition, seulement TF1 et M6, et il n'y

avait pas d'autres chaînes.! Il y avait des télévisions par satellites, mais elles ne touchaient que 15 à 20% des foyers Français. France télévision était l'assemblage de trois cultures complètement différentes. Il y avait FR2 de culture un peu proche du TF1 d'avant la privatisation, c'est-à-dire on monte des coups, on y va, on prend des risques, c'est un peu une culture de baroudeurs. Il y avait FR3, une société énorme, avec des structures, des programmes et notamment les journaux régionaux. Mais une société qui était très peu mobile, c'est-à-dire que tout relevait des négociations syndicales. Par exemple si ce que l'on devait produire n'était pas effectué à 9H02, tout était renvoyé au lendemain. Il y a des jours où il y a beaucoup de travail et des jours où il y en a moins, c'est la vie ! On ne peut pas travailler uniquement sur des horaires complètement calés c'est difficile. En même temps il faut bien des horaires parce que les gens ne peuvent pas vivre. Mais c'était très rigide, aucune souplesse. À chaque fois qu'on voulait par exemple monter une nouvelle émission locale dans une ville donnée, c'était la grosse bagarre. À l'époque il y avait aussi FR5 qu'on appelait avec celui qui l'a rénovée, Jean-Pierre Cottet, l'anti-télévision. C'était une chaîne où l'on aurait dit : « Comment faire pour que le spectateur ne vous regarde jamais, quelle que soit la qualité des programmes que vous faites ? » Parce que sinon le plus simple c'est de faire de la merde ! FR5 travaillait avec presque 250 documentaristes, de sociétés de documentaires différentes, évidemment la grille n'étant pas extensible à l'infini, le prédécesseur de celui qui a rénové FR5, avait dit qu'il n'y avait qu'à faire des 13 minutes. Donc dans une heure donnée sur FR5 l'après midi, on avait 4 documentaires de 13 minutes. Le problème est de savoir à quel moment un spectateur peu commencer à regarder un programme. Or étant donné la durée du film, s'il arrive un peu en retard, il va s'en aller en disant que de toute façon il a raté le début. Les programmes n'avaient en fait aucune visibilité, leur grille était incompréhensible, il n'y avait jamais un qui ne durait plus de 26min. Alors Cottet a balayé tout ça et en a fait une télévision avec des grilles de programmes, des grands rendez-vous, des grands trucs qui marchent. Et France 5 d'un seul coup est devenue la seule chaîne torride de ma période, puisqu'on a dû démarrer avec 1,5% de part d'audience, pour la tranche horaire qui s'arrêtait à 19h, et on a du terminé à 8%. Et alors il faut surtout s'arrêter là parce que FR5 c'est pas une chaîne pour faire des programmes qui vont faire 15%, on est là pour faire des programmes, correspondant chacun, à un désir de programme, qui ne peut pas représenter plus que 5 ou 6 % de la population. Alors arrêtons nous là, la télévision ce n'est pas uniquement des programmes qui font 35% de part d'audience, et heureusement ! On avait un succès qui devenait un peu trop fort. Nous nous sommes demandés comment arrêter, pour ne pas devenir une télévision comme les autres.

B : ARTE a connu le même problème.

T : Sauf qu' ARTE n'a jamais décollé. ARTE c'est un truc qui me laisse perplexe, mais je me demande comment avec tant d'argent, on a si peu de téléspectateurs. Ils font seulement 1,7% de part d'audience. Je ne dis pas que l'objectif d'ARTE c'est de fait plus de 10%, ce serait ridicule. Enfin quand même, quand on met autant d'argent, avec autant de moyen de production, il pourrait viser 5% sans se « violer eux-mêmes ». C'est vrai quand on veut arriver à 10 -15%, où il faut parfois accepter quelques compromis. Mais ce n'est pas du tout qu'on attend d'ARTE. Pas plus que FR5, elle ne doit pas être une télévision de compromis. C'est une télévision comme France Culture ou France musique, à qui on ne demande pas de faire du yéyé, c'est pas la peine, il y a d'autres chaînes, d'autres radios de Radio France pour faire le métier, comme le Mouv'. Et donc c'est vrai que FR5 a vécu une grande relance. Par ailleurs, c'est à ce moment-là qu'on a conçu le grand projet de télévision numérique terrestre., dont personne ne voulait s'occuper. TF1 avait décidé que ce n'était pas un bon projet pour sa chaîne, et le pouvoir de TF1 à l'époque était absolument considérable. Pour un homme politique, se faire inviter au journal de 20h de TF1, c'était capital, et nous savions qu'il fallait mieux pas être persona ingrata. C'est-à-dire toute personne qui attaquait de front les intérêts économiques de TF1, à l'Assemblée Nationale ou dans ses discussions savait que ses chances d'être au 20h de TF1 diminuaient d'autant. TF1 régnait souverainement. Donc j'ai dû convaincre le gouvernement de Jospin, de rénover complètement les télévisions publiques, en ouvrant complètement et en disant d' arrêtez les monopoles. Il faut que vous sachiez, quand Jospin était élu à l'époque, il y avait un magnifique projet qui consistait à interdire à tous les groupes qui avaient des intérêts, dans l'armement, le bâtiment et les travaux publiques à qui l'Etat passait commande, de devenir actionnaire des chaînes de télévision. L'idée tout étant de dire, qu'il ne faut pas que les gens utilisent les chaînes de télévision pour avoir plus de contrats et vice versa. Hélas on croit qu'il suffit que le Parlement le vote, mais c'est techniquement infaisable. Parce qu'il aurait fallu exproprier Bouygues par exemple et sortir 5milliards dans la caisse pour le payer ! Alors qu'il n'y pas un sou dans les caisses de l'Etat, Dans un pays démocratique, quand on exproprie quelqu'un on rembourse ! Et l'on crée une commission qui évalue ce dont vous voulez exproprier. Quand on a voulu nationaliser les entreprises sous Mitterrand, ça a coûté très cher !! Donc personne n'avait envie en fait de sortir l'argent. En même temps, si vous voulez casser les monopôles, il faut casser les situations qui permettent à ses monopôles d'exister. Il faut donc trouver une autre méthode pour arriver au même résultat :la TNT. Au lieu d'avoir 6 chaînes, vous en aurez 30, 40. Et si vous vous fixez des règles anti-concentration, vous aurez de nouveaux groupes qui vont apparaître et qui seront en concurrence les uns avec les autres et on aura un peu plus de pluralisme. Et par la même occasion, j'avais dit au gouvernement que si on occupe le terrain sur 6 ou 7 canaux, la télévision publique, comme la BBC d'ailleurs aujourd'hui, on va pouvoir remplir beaucoup mieux notre mission. On aura par exemple une chaîne d'infos, et c'est

quand même mieux d'avoir une chaîne d'info publique, que des chaînes d'infos privées. Ils étaient tous convaincus donc j'ai signé les accords donc on a annoncé le lancement du projet. Le Lay Bouygues et autres TF1 ont hurlé comme des vaux, et on est arrivé à l'élection présidentielle, Jospin a été battu, et la première chose qu'a faite le gouvernement Raffarin, c'est évidemment de tout défaire. Puis, le nouveau gouvernement s'est quand même dit que le pouvoir de TF1 était trop fort. Du coup on a relancé la mécanique de la TNT, toujours contre Le Lay, mais le gouvernement était courageux, et s'est lancé dans cette aventure, même s'ils ont donné moins de choses à la télévision publique, et surtout moins d'argent. On s'est battu pour avoir un le projet actuellement en vigueur avec FR4 et FRÔ qui est un peu en déshérence d'ailleurs, c'est dommage. Donc on a FR5, toute la journée, pas seulement jusqu'à 19h le soir, et ARTE toute la journée. Donc ça fait une télévision publique, qui aujourd'hui a quand même les moyens... Sauf l'info, puisqu'on lui a refusé sa chaîne d'infos de manière absurde. Mais bon elle se fera sur le NET. Et donc voilà comment est née la TNT que vous connaissez aujourd'hui. Et c'est grâce à la télévision publique, puisqu'on avait créé une association à France Télévision, pour héberger le projet. Et c'est vrai que lorsqu'on a présenté le projet, on a eu le soutien de tous ! Tous étaient candidats ! Notamment les Bolloré et tous ceux qui voulaient arriver dans le secteur ! C'est ce que j'avais dit au gouvernement. Vous verrez si vous créez des espaces, les gens vont vouloir venir, ce qu'il s'est passé.

B : La dernière mission que l'on t'a confiée et dont tu viens d'en rendre le rapport?

T : Oui c'est la radio numérique terrestre.

B : Alors est ce que ce qu'il s'est fait pour la télévision est applicable à la radio ?

T : Non, et il y a une grande différence entre la radio et la télévision. Rien qu'en région Parisienne, en FM on a 50 radios. C'est pas la même chose de partir de 6 télés pour en venir à 30, que de partir de 50 radios pour en arriver à 55... Parce que c'est en gros ce qu'il se passe en numérique, pour la région parisienne.

B : Donc toi quelle était ta mission, comment ça c'est passé ?

T : Ce qu'il c'est passé c'est que les grands éditeurs, RTL, Europe1, Radio France, il y a quatre ans, ont été voir le CSA en disant on veut faire la radio numérique. C'est quand même honteux, tout le monde est numérique sauf nous. Du coup ils ont mis en place des équipes pour travailler sur le projet. Le

gouvernement a dit : « oui mais il faut que j'ai des fréquences ». Et c'est d'ailleurs à ce moment-là que Canal+ a annoncé avant tout le monde qu'ils arrêteraient leur diffusion en mode analogique. Ils ont commencé il y a neuf ans et s'arrêtent maintenant complètement. D'abord sur Paris puis sur Marseille et sur Nice, tous les abonnés seront sur la chaîne de Canal+ numérique, ou alors sur le satellite. Il n'y aura plus de diffusion analogique. Donc cette bande là, de fréquence, s'est rendue disponible. Donc on s'est dit qu'on allait la mettre pour la radio. On a défini une norme, et puis tout le monde a décidé de partir. Seulement ces projets sont d'une complication insupportable. On consulte, on prend des textes, on se demande comment ça va se passer, les gens gueulent, ils disent que ce n'est pas comme ça qu'il faut faire, personne n'est d'accord... C'est la démocratie naturelle. Finalement on est arrivé, au début de cette année... Et les mêmes gens, qui disaient il faut y aller, disaient mollement « mouaif faut peut-être y aller, il faut peut-être attendre 6 mois ». Bref n'ils étaient plus très pressé !! Et pourquoi ? Simplement parce qu'ils n'avaient plus d'argent. La radio avait un chiffre d'affaires au premier semestre 2009 qui a baissé par rapport à l'année précédente d'à peu près 15%. Alors on est passé de l'ordre de 800 millions de chiffres d'affaire de la radio, on a du passé à 720. Peut-être moins de 700 puisqu'il y a un redressement. Toutes les démarches sont donc laminées, on sert les dépenses, et donc on ne s'engage pas à faire un nouveau réseau.

B : La crise

T : La crise. Et puis il y en a quand même 2 ou 3 qui ont commencé à le dire. Skyrock, puis NRJ, Next Radio, ont fait remarquer que la radio numérique existe déjà ! Alors on a commencé à faire des statistiques. On s'est demandé si les jeunes écoutent la radio, sur leur radio-réveil ou sur leur portable, ou sur un autre système, ou même sur ordinateur ? Et ils se sont rendu compte et c'est ce que tout le monde savait, que 15% de ceux qui ont un abonnement portable, disent qu'ils écoutent la radio sur leur portable. Tous les éditeurs de radio ont négocié avec les opérateurs 3G, des forfaits de bande passante. Quelqu'un paye la bande passante quand même. Ils se sont alors rendu compte qu'il faudrait non seulement payer des forfaits de bande passante pour satisfaire la demande des clients, payer un réseau numérique. Quand suis arrivé et on m'a dit que personne ne voulait partir, on m'a demandé de consulter une lettre de mission les conditions qui permettent de démarrer. Moi je ne connaissais rien de la radio, je me suis dit que c'était peut-être amusant ! Donc avec une petite équipe que j'ai constituée on a regardé le dossier. J'ai alors reçu tous les professionnels de la radio. Et tous m'ont dit : « Oh ! Marc ! si on pouvait ne pas démarrer ce serait formidable ! » « Ah bon ? » Bélanger m'a dit : « Mais vous comprenez Marc... Vous prenez une radio, qu'est ce que c'est qu'une radio ? La radio c'est le seul média que vous utilisez sans regarder. » J'ai dit : « oui c'est vrai ». Il me dit : «

si vous prenez un journal vous êtes obligé de vous concentrer sur un truc, la radio c'est l'ubiquité. » Si vous dites que les nouvelles radios numériques ont un écran, qu'elles ont la tête de l'animateur, ou des trucs qui passent sur l'écran, les gens ne vont pas comprendre ! Parce que les gens l'ont déjà, c'est la télé ! Alors maintenant pour écouter la radio il faut que je regarde un écran ? Or le propre de la radio, numérique ou pas numérique, c'est surtout qu'il n'y ait pas d'écran. Et moi je suis absolument hostile à tout système où l'on veut rajouter à la radio des écrans, des photos... Et en plus ça va coûter cher ! ». Bon alors je vais voir NRJ qui disait : « Alors c'est une connerie monumentale, moi de toutes façons vous voyez Marc, je prend mon appareil, je tapote, il se trouve que j'aime le jazz, voilà, dans mes 4 favoris, il y a radio Miami... Jazz Miami » Et donc partout en France si quelqu'un a envie d'écouter RTL, il prend un machin comme ça (*M.Tessier se munit de son téléphone portable*), il se connecte sur RTL, et il a RTL. Pourquoi voulez-vous faire de la radio numérique en achetant des émetteurs, en payant très cher puisque je peux avoir RTL quand je veux ? Bon tout le monde n'a pas un appareil qui permette d'avoir RTL facilement... Mais c'est quand même vrai ! Mais je me suis dit que j'allais quand même regarder combien coûte réseau numérique pour que tout le monde puisse avoir RTL. Et j'ai découvert, que ça va leur coûter sur 10 ans, 10 milliards d'euros pour un secteur économique qui a un chiffre d'affaire annuel de 700 million d'euros. Je n'ai même pas fait de calcul économique, enfin j'en ai fait un quand même pour faire plaisir en annexe du rapport. Mais du coup, avec les équipes, on s'est rendu compte que ce n'est pas finançable. Personne ne va dépenser un milliard aujourd'hui pour faire du broadcast alors qu'il y a déjà la FM. Parce que la FM c'est très bien ça peut encore durer 15 ans, pour un bénéfice certes faible, mais en tous cas on ne va pas mettre 500 millions d'euros de l'Etat pour faire ça ! Parce que l'État aurait eu à payer Radio France pour à peu près 45 millions d'euros par an, les radios associatives qui doivent passer au numérique, et que l'Etat subventionne, et elle fait bien 10 ou 15 millions en plus cette aide là ! Au total l'État aurait dépensé plus de 100 millions par an. Pourquoi ? Uniquement pour que RTL passe de 70% de couverture à 85% de couverture. Franchement c'est beaucoup d'argent pour pas grand-chose ! Je me suis donc demandé ce que j'allais écrire dans mon rapport ! ...

B : En général quand on vous donne une mission de ce genre, c'est pour que la réponse soit positive...

T : Voilà. C'est pour dire que ce qu'on a fait était bien. Mais moi j'ai dit qu'il ne fallait vraiment il ne faut pas mettre un sous de l'Etat. Pour le reste, s'il y a des éditeurs qui veulent y aller qu'ils en parlent. J'étais un peu embêté de faire ce papier parce qu'on a beau être sûr de soi, c'est quand même un haut niveau de responsabilité d'arrêter un projet auquel on n'est pas sûr... Il y a des gens toujours d'accord avec ce projet, y compris le CSA. Aujourd'hui je suis

plutôt assez attaqué. Enfin c'est plutôt le CSA qui est attaqué parce que les journalistes ont tellement entendu les patrons de radio leur dire de ne pas y aller, qu'un rapport public le confirme, qu'ils se demandent eux aussi pourquoi continuer, et préfèrent s'arrêter là puisque personne n'en a envie.

Le motif de base c'est que si on avait eu à choisir entre la FM et le numérique à une époque, on aurait choisi le numérique tout de suite. Parce qu'on est en iso fréquence, et on a pas besoin de changer de fréquences quand on se déplace, c'est déjà un gros avantage par rapport à la FM. Deuxièmement on a une couverture possible meilleure. Et on peut, dans la plupart des régions françaises, avoir un minimum de 30 à 40 radios. Alors qu'aujourd'hui sur des villes moyennes, il y a des villes moyennes où il y a seulement 10 radios pour des raisons de saturation de la bande FM. Donc les gens se sont dit qu'ils allaient améliorer le système. Mais j'ai dit oui vous améliorer le système, mais il faut le payer l'amélioration du système ! Et franchement s'il y a 10 ans ou 15 ans, on s'était posé la question, on se serait dit qu'il n'y avait pas d'autres solutions donc on l'aurait fait! Mais la maintenant, ça part sur des réseaux 3G, demain sur les réseaux 4G. Personne n'imaginait il y a encore 3 ou 4 ans, la pénétration d'Apple, personne n'imaginait ! Est-ce que vous vous rendez compte qu'aujourd'hui, 90% des foyers français ont une connexion haut débit ? Je vous aurais dit ça il y a 5 ans vous m'auriez peut-être pris pour un fou ! On est d'ailleurs un pays assez avancé dans ce domaine. On ne se rend pas compte, mais dans l'utilisation massive des technologies de cette nature, les Français sont largement en avance. Aux Etats-Unis par exemple, on est encore en FM.

Question du publique : mais ce n'est pas très égalitaire ?...

T : Dans mon rapport, j'ai explicité que si on fait un projet avec un financement de l'État, parce que l'Etat s'engage dans le plan du très haut débit. Il faut donc obtenir par des accords que toute la France soit desservie en très haut débit ce qui n'est pas chose aisée. On s'aperçoit qu'il faut lancer un satellite très haut débit pour être sûr que dans les régions où tirer un câble devient vraiment problématique, il faut obtenir des opérateurs qu'ils fassent une société Ad hoc financée, subventionnée par l'État pour les zones les plus reculées, et donc on y met beaucoup d'argent et on a bien raison. Mais est ce qu'il faut se payer en plus le réseau radio ? plus le passage de la TNT ? la fin de l'analogique ? Ca coûte de l'argent ! Il faut acheter un appareil pour les vieilles dames qui au dernier moment s'aperçoivent qu'elles n'ont pas changé leur équipement, puisqu'elles ne savent pas s'y prendre, donc on leur apporte un appareil TNT. Et quelqu'un monte pour voir si la vieille dame qui est toute seule va pouvoir continuer à regarder la télé ! Parce qu'on ne peut pas imaginer que lorsqu'on va couper le signal analogique, il y ait des gens qui n'aient plus de

télévision ! C'est impensable ! Surtout les personnes âgées ! Donc ça coûte beaucoup d'argent ! L'Etat vient de rajouter encore 80 millions pour ça. Donc voilà il faut à un moment où à un autre, dire qu'on ne peut pas tout faire. Et puis j'avais une opinion de départ sur un point. Aujourd'hui quand on donne des fréquences pour des opérateurs de télécoms ont fait payer la fréquence. C'est 100 millions pour orange, la nouvelle fréquence pour free va être de 200 millions payé à l'Etat. Quand on est en télévision, ou en radio, on ne paye rien à l'Etat. On préfère donner de l'argent aux producteurs. Alors franchement qu'on aille maintenant dans un système où c'est l'Etat qui paye le réseau alors là franchement il ne faut pas déconner non plus ! Alors on aurait une fréquence A où l'Etat fait payer, une fréquence B où l'Etat est neutre, et une fréquence C où l'Etat paye ? Faut vraiment une raison majeure pour que l'Etat paye un réseau, dans le monde moderne ou tout le monde essaie d'avoir des fréquences. Où ils se battent comme des chiens pour les avoir. Il faut vraiment un motif d'intérêt public. Et le motif d'intérêt public, je ne l'ai pas trouvé.

Question du public sur les rapports du cinéma et de la télévision

T : Le monde de la télévision et du cinéma sont en général un petit peu en conflit l'un avec l'autre.

B : Tout en dépendant l'un de l'autre.

T : Et même au niveau des professionnels. Il y a 15 à 20 ans il y avait une grande partie des professionnels du cinéma, que ce soient même des monteurs, et autres techniciens du cinéma, et à fortiori des producteurs, des réalisateurs et des comédiens, à toujours quelques exceptions près, ne passaient jamais dans les programmes produits pour la télévision. Jamais. Vous aviez un monde étanche. La télévision d'un côté, le film de l'autre. Ils venaient en promotion, dans les journaux télévisés bien sûr ! Mais les mondes étaient très séparés !

B : Alors que la télévision finançait le cinéma !

T : Et toute la logique du CNC était de diminuer le nombre de films qui passaient à la télévision.

B : Pour favoriser les sorties des films en salles.

T : Pour favoriser les films en salles ou en vidéo. Par exemple une chaîne comme France 2 quand j'en ai pris la tête, elle n'avait pas le droit de passer plus de 102 films par an. Deux films par semaine, c'était dans son cahier des charges. C'était comme un schizophrène ! Elle devait investir 3% de son chiffre d'affaires, la redevance, dans la production de films, et elle ne pouvait pas

passer plus de 10 films par an. Alors il y avait une dérogation pour France 3 pour lui permettre de passer son cinéclub. Alors il fallait que le film commence après 11H pour être cinéclub. Ou 11H30. Donc le cinéma était braqué contre la diffusion à la télé qui avait partout ailleurs tué le cinéma en salle. C'était la culture. La seule exception était Canal+ et la télévision payante. En contrepartie Canal+ versait beaucoup plus d'argent au cinéma que les chaînes de télévision type TF1 ou France 2. C'était ça l'équilibre. Maintenant les choses ont beaucoup changées culturellement. D'abord les milieux professionnels sont beaucoup plus imbriqués qu'avant. Beaucoup de réalisateurs font à la fois du téléfilm, et des films de cinéma. Beaucoup de comédiens jouent dans les deux. Pour les techniciens dans les différentes catégories professionnelles on tourne souvent avec les mêmes moyens. Ce qui les différencie grosso modo ce sont les budgets. Un film est plus ambitieux, il y a plus de jours de tournage qu'un téléfilm. Un jour je me suis retrouvé avec Marin Karmitz qui m'a dit : « Marc vous devez passer au moins 104 films. » Je lui ai dit « Ecoutez Marin, je ne suis pas contre mais la veille c'était un plafond, et maintenant le plafond devient un plancher ! Vous êtes d'accord que ça ne peut pas se faire du jour au lendemain ! » Parce qu'il me disait : « Vous n'en diffusez que 94. » J'ai dit : « Oui c'est très bien puisque j'ai pas le droit d'en diffuser plus de 104, je suis même un très bon élève ! Si j'en diffusais 0 je serais vraiment un très très bon élève ! »

Question du public : pourquoi il y avait si peu de films de cinéma à la télévision ?

T : C'était un décret à la demande des salles, pour protéger le cinéma. Parce qu'on disait : « Oh là là vous allez passer un vieux film, et les jeunes là ils vont rester collés devant leur télé et ils n'iront pas dans les salles de cinéma. » Ce qui est une idée stupide. Mais vous savez les idées stupides et réactionnaires de certains professionnels du cinéma, elles ont couru ! L'idée que quand un film passait à la télé, les gens n'iraient pas en salle, était une idée répandue... Il faut dire que dès qu'il y a eu la télé, dans les années 60-70, la fréquentation des salles a chuté énormément. Pour la raison très simple qu'avant la télé, la seule façon de voir des images, c'était d'aller au cinéma ! Vous aviez des images à domicile gratuitement alors c'est sûr qu'il y a forcément eu un retrait... Vous alliez moins au cinéma forcément ! Cela ne concernait pas tant les jeunes, que les gens de 30 40 ans, qui ils allaient au cinéma le dimanche, et réservait leur séance au Gaumont machin. Oui on réservait à l'avance ! Dans les années 60 on réservait sa place de cinéma, pour une séance qui avait un entracte. Et cette époque, les exploitants ont vu d'un seul coup leur monde s'effondrer ! C'est un peu comme la vidéo. Aujourd'hui, c'est avec la VOD. Je suis président d'une société aujourd'hui qui s'appelle Vidéofutur, on a racheté la marque et la franchise des magasins Vidéofutur de location de DVD. Il faut essayer d'imaginer ce que c'est pour des gérants de vidéoclub l'arrivée d'Internet et du

piratage, d'un seul coup leur chiffre d'affaires diminue ! Et ce n'est pas à moins deux, mais moins 20 ! Et le cinéma l'a également à l'époque. On avait 700 ou 800 millions d'entrées et on est tombé en 7-8 ans à 110. Le nombre de personnes qui allaient au cinéma a été divisé par 7.

Question du public : Il y a eu une fusion entre Gloria et Vidéofutur ?

T : Oui on a fusionné les activités de Gloria et de Vidéofutur sous ma même marque. En fait moi j'y suis pour la VOD. Oui donc on en était au fait qu'il y avait une dérogation pour FR3 pour son cinéclub. Un film par semaine dans le cinéclub, ce qui fait que FR3 avait le droit à 144 films au lieu de 104. Alors évidemment lorsque maintenant les gens disent : « Attendez, vous ne passez plus assez de films parce que les professionnels de la télévision ont envie de passer autre chose que des films. » Ils ont conçu des programmes pour la télévision. Et les films de cinéclub en noir et blanc, ils font des scores très faibles aujourd'hui. Un film classique sauf exception, avec Louis de Funès, ou si c'est un film de répertoire, fait des scores très faibles. Alors que vous pouvez faire des émissions de télé avec des créateurs de télévision et qui font beaucoup plus ! Le cinéma a un peu raté sa chance à mon avis.

Question du public : Mais ARTE ne diffuse-t-elle pas de nombreux films de fiction, et des films de cinéma ?

T : ARTE c'est une chaîne franco-allemande. Donc en étant une chaîne franco-allemande elle relève d'un traité international. Elle ne relève pas de la loi française. Elle avait donc le droit de passer autant de films qu'elle voulait. Heureusement d'ailleurs, le contraire aurait été con ! Donc ARTE a négocié avec des professionnels du cinéma pour dire : « Voilà moi je ne veux pas provoquer, je ne veux pas déstabiliser le système français quand même. Mais comme moi je passe des films, des films forcément plus difficiles, plus audacieux, ou des collections de films plus classiques, je demande à passer plus de films. » Et elle a obtenu l'accord des professionnels.

Question du public : Dans quelle mesure France télévision finance des films de cinéma ?

T : France 2 va investir dans une trentaine de films par an, peut-être pas trente mais vingt-cinq, et France 3 avec son budget, environs une vingtaine de films par an. Alors premièrement on vous présente des films à haut potentiel commercial, dont vous savez qu'ils vont faire des tabacs, enfin s'ils sont bon ! Alors vous en prenez un certain nombre, puis après vous dites je vais diversifier. On va donc prendre les réalisateurs les plus chevronnés, que vous essayez de fidéliser pour pas qu'ils partent à la concurrence, et avec lesquels vous entretenez des rapports ou des relations qui font que vous financez quasiment

tous leurs films. Et vous renouvez pour cinq six films avec des réalisateurs avec qui vous n'aviez jamais tourné précédemment. Et puis après vous avez un problème absolument épouvantable car vous n'avez que trente films. Je raconte toujours le cas d'Indigène. C'était un très gros budget, et quand l'équipe est venue présenter son projet de film, j'étais évidemment très intéressé. Mais on avait les *Âmes Grises*, et c'était déjà le troisième qu'on venait de prendre pour France 2 sur la première guerre mondiale. On s'est dit qu'on ne pouvait pas en faire un quatrième. On va nous reprocher ensuite de ne pas être assez diversifiés dans nos critères de choix. Donc après de multiples discussions, on s'est dit qu'on ne pourrait pas le prendre. C'est comme ça qu'on a pas fait le film de Bouchareb. Vous savez quand la direction de la fiction d'une chaîne comme France 2 choisit, la méthode de choix est très délicate, liées à des conditions internes et les avis sont souvent très contradictoires.

B : Je voulais avoir ton avis sur deux choses qui ont fait un peu polémique. La loi Hadopi, récemment et puis avant ça, la suppression de la publicité sur le service public.

T : La loi Hadopi, c'est compliqué. Premièrement, tout ne peut pas être gratuit sur le Web, sinon il n'y a pas d'économie. On pourra se raconter tout ce qu'on veut, la publicité sur le Web c'est 1 milliard d'euros. Si elle se développe bien, continuellement ce sera peut-être 2 milliards d'euros. Et aujourd'hui tout ce qui fait vivre l'industrie culturelle de l'image, c'est environ 25 milliards d'euros. Et ces 25 milliards d'euros ils viennent pour l'essentiel de ce que vous payez : les DVD, les billets de salles de cinéma, l'abonnement à Canal+, la redevance. Mais aussi d'une partie de la publicité à la télévision. Le financement de toute l'activité du secteur pour un pays comme la France et c'est vrai d'ailleurs aussi à l'Étranger c'est 20 à 25% de ses recettes par la publicité, sous des formes différentes, et 75% grâce à ce que les gens payent. Tous les gens que je connais bien les Patrick Bloch notamment, disent qu'il faut inventer un nouveau système. J'ai dit : « Inventez le ! Ne venez pas me faire chier ! Inventez le ! vous êtes bien assez grand garçon ! Inventez le ! » Vous dites : « Dans la théorie il n'y a qu'à inventer un nouveau système ! » Et moi je dis : « Inventez le on est tous d'accord ! » Franchement la télévision est gratuite. On a bien vu, bien vécu que le cinéma et l'audiovisuel ont vécu avec la gratuité. Bon parfait, bon très bien. Il a fallu trouver un système pour sauver les salles de cinéma, mais on l'a trouvé. Donc j'ai dit proposer nous quelque chose. Alors la réflexion... Je parle de ça parce que quand j'étais patron au CNC c'était ma préoccupation de base. Je disais « mais attendez vous êtes gentils mais il faut bien qu'il y ai de l'argent dans le système ! Si personne ne paye qui met de l'argent dans notre système ? » Alors le deuxième truc c'était de dire « il n'y a qu'à taxer les abonnements des fournisseurs d'accès. » On collecte à l'origine et on crée des fonds de redistribution, c'est d'ailleurs ce qu'il se passe aussi donc

c'est pas absurde ! T'imagines si demain matin je vous dis l'abonnement à Orange, pour recevoir téléphone illimité, Internet illimité, la télévision, c'est pas 29,90 mais c'est 70. Parce que c'est ça qu'il faut pour trouver les milliards dont je parle. Il faut regarder, il faut être concret. Moi j'ai fait le calcul de combien il faudrait taxer les fournisseurs d'accès pour qu'on arrive à avoir des sommes qui compensent la disparition des autres sources de revenus payantes. Et j'avais dit d'ailleurs dans un des débats, j'avais déjà fait le calcul, j'arrive à peu près à une taxe de 25 à 30 euros par Français par mois, pas par an !! Parce que bon à l'arrivée il faut que ça tombe en milliards, il ne faut pas que ça tombe en millions ! Parce que sinon c'est sympathique, mais le CNC il redistribue déjà deux milliards... Alors si tu racontes aux professionnels de l'audiovisuel, du cinéma etc... qu'on va réinjecter dans le circuit 300 millions, ils vont te rire au nez ! Ils vont te dire les 300 millions ça me servait à financer deux gros films. Là je ne vais pas aller loin ! Donc question essentielle, pour moi hein ! C'est pas le débat gratuité, pas gratuité, parce que la gratuité légale, je ne parle pas du piratage, mais de ce qui est légal, c'est heu... C'est je n'arrive pas à la faire fonctionner. Je n'arrive pas à la faire fonctionner même dans les systèmes même aussi bien foutus que daily motion. On y arrive pas, tout le monde perd de l'argent ! Alors est-ce qu'on va y arriver, je ne dis pas qu'on va perdre tout le temps, parce qu'il y aura évidemment des services gratuits. Donc question : est-ce qu'on peut faire payer quelque chose qui est piraté ? On peut pas faire payer quelque chose qu'on peut avoir gratuitement... heu... si le piratage est libre ! Et je ne sais pas comment faire ! Je ne sais pas comment aujourd'hui moi, c'est mon métier, je suis directeur de vidéo futur, éditeur de vidéo à la demande, donc je loue des films en vidéo à la demande sur Internet. Mais il faut quand même être con de voir un film et en plus respecter les délais de sorties imposés par la chronologie des médias en France, de payer le prix en locatif deux euros, trois euros ou quatre euros taxes comprises, alors que je peux l'avoir gratuitement ! Et sans que personne ne fasse rien ! Sauf les veilles mémés et les vieux pépés qui continuent à payer parce qu'ils ne savent pas pirater. Et tous les bébés, les mecs moins de 40 ans savent tous comment faire pour avoir le film avant, et avant même qu'il sorte en salle ! Et tout le monde le fait et tout le monde sait faire ! Même moi je sais le faire alors que je suis très maladroit. Même moi je sais le faire ! Je l'ai fait moi ! Et donc j'ai dit c'est pas possible !

Alors question, qu'est-ce qu'on fait ? Il faut trouver une limite au piratage. Alors je ne suis pas d'accord avec Jacques Attali qui dit « ils ont rien compris, demain c'est la gratuité ». C'est un peu plouc de dire ça comme ça mais ça n'a jamais marché comme ça ! Je ne sais pas où ils ont trouvé ça ? Je ne sais pas où ils ont trouvé tant d'argent, d'ailleurs tout les livres sont gratuits, je lui ai demandé comment il allait être payé ? Jacques a des droits d'auteurs, si tous les livres sont gratuits... Comment fait-il ? On sait que le livre électronique va devenir accessible, à des conditions beaucoup moins chères. C'est heureux

que les nouvelles technologies fassent baisser les prix, et je ne dis pas qu'il faut mettre des prix très élevés. C'est d'ailleurs, une de mes grandes bagarre avec les professionnels du cinéma, sur la VOD. Bref, je vais dire à Jacques Attali : « comment tu vas te faire payer ? ». Alors on me propose une taxe sur les fournisseurs d'accès. Alors va-t-on mettre « culture de France » sur les produits ? Et puis il faut bien que quelqu'un préside cette qui revient à toucher le produit et répartir la taxe entre les auteurs, les producteurs. Donc vous vous imaginez le système bureaucratique qu'on est entrain de faire ! Et ça ne marchera jamais ! Donc voilà, vous comprenez que j'étais donc plutôt favorable à cette loi Hadopi... Alors ensuite, en ce qui concerne les modalités de la loi j'ai trouvé que les jeunes n'avaient comme d'habitude, aucun esprit pratique. Franchement si une personne reçoit une lettre de quelqu'un te disant que ça fait la troisième fois ou le troisième avertissement, et qu'au quatrième on saisit un juge. Ça paraît évident que 90% des gens n'ont pas envie de recevoir le petit papier qui te dis : « demain votre dossier est transféré au tribunal de Nanterre », et qu'on saisissent un juge. Et du coup les parents commenceront à regarder si leurs enfants piratent parce qu'ils disent : « ça me fait chier, j'ai pas envie d'aller me taper la journée au tribunal de Nanterre pendant 2 jours convoqué à 9h du matin, à attendre 3h, qu'on me demande : « Monsieur c'est vrai votre fils a piraté *le siècle des anges* ? » Il est évident qu'il s'agit d'une démarche de dissuasion très individualiste. Ensuite, la question est de savoir si c'est un juge qui doit s'occuper de l'affaire ou non. Personnellement je pense qu'il faut que ce soit un juge, et s'organiser un peu. L'idée que ce soit un système administratif m'énervait beaucoup parce que c'est quand même une liberté fondamentale. Il faut donc qu'on passe devant un juge, et qu'on puisse faire appel. Pour prendre un exemple, c'est pas parce que les français pour ceux qui conduisent en voiture, peuvent se faire annuler leur retrait de points en ayant un bon avocat qui s'occupe de montrer que la procédure n' a pas été suivie, ne font pas un peu attention à la route ! En fait la question c'est pas de savoir s'il va y avoir des pirates, et après tout on s'en fout qu'ils se démerdent ! Le problème c'est que ce soit massif, légal et autorisé. Bon si c'est plus massif, plus légal et plus autorisé, alors franchement ce sera économiquement une perte mais ce ne sera pas aussi grave que si c'était systématique, et que ça apparaissait comme un droit. Bon je ne suis pas sûr que tout le monde soit d'accord avec moi. Mais je réponds aussi à la question qui finance nos métiers ? Qui paye ?

Question du public : Et envisager une déduction d'impôts sur les produits culturels ?

T : Qu'est ce que c'est qu'un produit culturel ? C'est vrai que je veux bien que pour aller voir un film de Louis de Funès ou un Astérix, avoir une déduction d'impôt, mais franchement ça me choque. Et si j'achète un polard pour lire dans le train est-ce que c'est une déduction à des fins culturelles ? À quel moment dit-

on que c'est remboursable ? Je m'excuse de dire ça mais pour les entrées dans les musées on ne se pose pas la question de savoir si l'entrée dans les musées doit être gratuite pour toute une partie de la population, les jeunes, les chômeurs, personne ne se pose cette question, voir même de la gratuité tout court ?! Mais tout ce qui est bien culturel du genre, films ou livres ça commence à faire d'énormes sommes! Par ailleurs il faut noter que 40% des foyers français ne payent pas d'impôt. Certains s'en offusquent, mais moi je trouve ça très bien. Mais conclusion, la déduction leur apporterait pas grand chose puisqu'ils ne payent pas. Par conséquent, ce ne serait que des gens très fortunés qui en bénéficieraient. Non je pense que par exemple la gratuité peut venir aussi de subventions municipales... Je ne suis pas contre la gratuité légale, je dis simplement ça ne peut pas être le seul système qui fait fonctionner l'économie de nos métiers.

Alors ensuite il y a une autre question qui vient avec la loi Hadopi. Est ce que les prix des produits culturels peuvent baisser ? Alors les professionnels du cinéma dont vous faites partie, si j'ai bien compris, de même que les éditeurs et les auteurs de livres, sont des gens extrêmement malthusiens. Ils disent : « Ah ! Attendez, je veux quand même que ce soit rentable je ne veux pas que les gens cassent les prix. Le DVD à 1 euro c'est dangereux, je ne veux pas que le DVD soit à un euro. » Aujourd'hui, et c'est fixé par le CNC, il faut que les salles de cinémas s'entendent pour que jamais un film, une entrée soit en dessous de 4 euros, 5 euros. Du coup, le CNC m'a demandé en tant Président du syndicat des éditeurs de VOD s'il est possible d'imposer un prix minimum pour éviter la surenchère au bas prix. La concurrence, vous comprenez elle permet à des gens d'être des prédateurs, de casser les prix, si bien que cela fait baisser la valeur de tous les biens culturels. Il y a donc en fait, un affrontement au delà du piratage, et c'est ça le vrai débat ! Il y a un affrontement entre les gens du cinéma qui défendent les prix élevés, et qui disent que c'est une condition de la vie du cinéma en particulier. Et puis il y a ceux qui comme moi, disent qu'aujourd'hui ça coûte quand même moins cher de faire un film en VOD, qu'en DVD. Il y a des tas de frais en moins, et il faut bien que ce soit le client au final qui en bénéficie. Et donc le CNC a eu le droit de fixer des prix minima.

B : Une question sur la suppression de la publicité à la télévision, sur le service publique.

T : C'est typiquement le faux débat, quand on le pose en débat de principe. Franchement l'idée qu'on fasse des programmes pour optimiser la ressource publicitaire, ça ce saurait ! et ce n'est pas le cas ! Question de base, les français payent une redevance. Supposez que la télévision publique, dans son ensemble, fasse une audience en moyenne tous les jours de 20 à 25%. Ça veut dire que ce jour là les $\frac{3}{4}$ des gens qui payent une redevance n'ont pas regardé la télévision

publique. Bon si vous raisonnez en cumulé, et si vous vous dites, c'est une hypothèse d'école, ce n'est pas le cas aujourd'hui, mais disons qu'on fasse une étude, où l'on démontre qu'un français sur deux ne regarde jamais la télévision publique, mais tous payent la redevance. Politiquement c'est vachement compliqué à expliquer. Imaginons, vous faites un référendum et vous demandez si les gens sont contents? Ils vous répondent que non puisqu'il ne regarde jamais les programmes de la télévision publique. Ce n'est pas soutenable, vous ne pouvez pas financer par la redevance, un système publique qui n'est pas regardé régulièrement par les français. Alors j'avais dit à l'époque d'une discussion avec Lionel Jospin : « Ecoutez, si vous dites qu'il faut faire des programmes et que chacun doit faire beaucoup d'audience, autant faire TF1 ! » Le critère ce n'est sûrement pas l'audience instantanée. Le critère c'est l'audience cumulée. C'est-à-dire au fond on choisit, il faut discuter entre experts, moi j'avais dit : « Pour moi c'est la semaine ». Si une majorité de Français dit qu'il regarde régulièrement, ce qui veut dire un jour, une fois par semaine enfin plus d'une fois par semaine, si possible une fois par jour la télévision publique, on a atteint notre objectif, et à priori il n'y aura pas de crise de justification de légitimité de la redevance. Quand vous déclinez ça en émission, ça se traduit quand même par un certain nombre d'exigences. Il faut quand même que FR2 par exemple reste à un certain niveau. Donc dans la pensée des responsables il y a évidemment un objectif d'audience, publicité ou pas publicité. C'est ça le fond du sujet. Si vous leur enlevez leur objectif d'audience cumulée, vous ne parviendrez pas à justifier que les Français payent une redevance aussi élevée tous les ans en recevant leur feuille. Et d'ailleurs ça provoquera de fortes objections.

À l'inverse quand on avait des discussions en interne, alors je disais, c'était mon argument toujours vis à vis des écrits de programmes, je leurs disait : « Vous n'avez aucune obligation qu'un programme marche, parce qu'il n'y a pas de sanction. » Enfin dans le sens économique, si vous vous êtes planté, si c'est pas bon du tout, vous vous pouvez vous le permettre. TF1 ne peut pas se le permettre. Quand on lance un programme en prime time, et qu'il fait 15% de part d'audience sur TF1, c'est un accident industriel, ça veut dire que TF1 perd, à cause du mécanisme des prismes de la publicité. TF1 perd 500 mille ou 1 millions ce soir-là, il le perd, tout simplement il ne l'aura pas dans ses comptes à l'arrivée. Donc le 3^e jour, je peux vous dire que le patron prend son téléphone et gueule, parce que c'est instantané. La réaction est instantanée. Donc je disais à mes équipes, « franchement, allez-y, prenez des risques ! Mais si vous vous trompez tout le temps je vous change... Mais bon vous avez le droit de vous planter, donc vous pouvez prendre des risques. Et surtout vous n'êtes pas obligés de tous faire la même chose. » Ce qui n'est pas si facile que ça, on a souvent tendance à copier. Alors maintenant, moi j'étais tout à fait d'accord pour qu'on ait des durées de pubs beaucoup plus réduites, pour ne pas avoir ces grands tunnels de publicités qui durent quand même 5 minutes, 6 minutes qui sont la

plaie de la période entre 20h30 et 21h. Alors est-ce qu'il en faut zéro ? Question toute bête : « Est ce que l'état est prêt à payer la différence ? » Et est ce que l'Etat est prêt à le payer en laissant une indépendance de décision des gens de France Télévision. J'observe que l'Etat qui aurait pu faire autrement, hein, mais moi j'avais parié donc j'étais pas étonné que ça se passe comme ça, l'Etat a dit : « Ben écoutez c'est très simple, je supprime la pub et je nomme le président. » Quelque part moi je savais que la pub, c'était mon indépendance. Cette ressource-là on ne la donnait qu'à nous-même. Alors quand Raffarin m'a dit : « j'augmente pas la redevance » Qu'il m'a convoqué, qu'il me disait : « Ah vraiment M. Tessier, j'adore la télévision... » Avec des mots genre « formidable !! » C'est vrai qu'il se présentait comme un homme de communication. Il me dit : « il faut que je vous dise quelque chose, j'ai un secret à vous dire, je n'augmenterais pas la redevance. » « Oui ? Mais c'est embêtant, comment je vais faire ? » « M. Tessier, les Français n'aiment pas la redevance. » « Mais M. le Ministre, les Français n'aiment pas l'impôt !! Si vous l'augmentez pas, comme il y a une inflation, augmentez là au moins de l'inflation ». Parce que du coup la redevance coûte en fait moins chère qu'avant. Bref, il m'a dit qu'il ne l'augmenterait pas. Je suis donc revenu penaud, je l'ai dit à personne, surtout gardez le pour vous, et je me suis dit comment faire ? Et il y a avait la pub encore à cette époque! C'était mon indépendance en tant que président. Maintenant mes successeurs n'auront aucune indépendance. Ils sont nommés par le Président de la République, et ils n'auront pas d'argent de la pub, alors je ne sais pas comment ils vont faire ! On a connu ça à l'époque de l'ORTF, il n'y avait pas de pub, et c'était pas un grand modèle d'indépendance...

Question du public sur la relation des politiques et de France Télévisions ?

T : Les politiques sont adorables mais des fois les français ne sont pas d'accords avec eux, ils ne veulent pas la même chose. Et c'est ça qui est fou ! Par exemple, si vous suivez les audiences, FR2 a quand même avancé son prime time sérieusement, d'un quart d'heure à peu près. Or, si vous suivez l'évolution des primes times depuis la fin de la pub, c'est France 2 qui baisse le plus. Les Français ont absolument pas plébiscité l'avancée des programmes de FR2. Alors vous me direz, il y a la concurrence, la TNT, etc. Mais je parle de la réalité objective des choses, c'est que FR2 a une audience qui baisse de 16% de part d'audience, et qui est en baisse d'un point et demi sur un an. Et ce n'est pas le détail, c'est vraiment le prime time qui baisse. Donc est-ce que les Français pensent comme les hommes politiques ? Et est ce que les politiques ont le droit de s'occuper des horaires de la télévision ? Et bien je réponds que NON ! Ils ont le droit de juger le Président de France Télévision, et la globalité des programmes et de dire merde ! mais c'est tout !

Il y a un homme qui était formidable, c'était Jospin. Quand il m'a reçu, alors que je ne l'avais jamais vu avant, il m'a dit : « M. le Président, la télévision publique est un domaine dans lequel je ne veux qu'aucun de mes ministres n'interviennent jamais. » Il appela alors le directeur de cabinet, et il a dit : « Olivier, si un ministre, je le dis devant le président de France Télévision, si un ministre vous téléphone sur un programme ou un animateur, je vous demande de l'en informer pour que je m'en occupe. » Je n'ai jamais été appelé, sauf par un ministre, j'ai donc téléphoné, et ce ministre-là ne peut plus me voir en peinture, parce qu'il s'est fait passé un savon par Jospin.

Chirac la télévision, ça le faisait chier. Il disait toujours : « Vous savez M. le Président, plus on arrive dans une télévision où vous êtes pas vraiment aimé, ce qui est le cas de la vôtre, meilleur on est, et plus on est aimé des Français. » Il n'a pas dit ça comme ça mais en gros c'est ce qu'il pensait. « Que la télévision publique me conchient tous les jours cela augmente ma côte de popularité. Les Français sont comme ça, ambiguë, écoutez c'est comme ça je n'ai pas besoin de béni-oui-oui » Accessoirement il avait TF1 comme béni-oui-oui ça lui suffisait... Mais bon ! Je ne dis pas qu'il avait raison mais c'est ce qu'il pensait profondément. Il ne s'en occupait jamais. Mais imaginer que Chirac depuis son cabinet téléphone pour dire que telle émission ne soit pas bien, que telle série documentaire n'était pas brillante, enfin ce qu'il passait à la télévision dans les années 80, enfin c'était impossible, ça ne s'est jamais produit. Jamais jamais ! Quand on aimait pas quelque chose, on faisait savoir que indirectement ça n'avait pas plus... Et ça s'arrêtait là.

Question du public : Avec Nicolas Sarkozy les choses ont beaucoup changé à France Télévisions ?

T : Je pense que le Président Sarkozy, devrait apprendre que lorsqu'on occupe une fonction, cette fonction a des règles. Les Français ne supportent pas d'apprendre qu'un homme politique s'occupe de télévision. Chaque fois qu'un homme politique a laissé percer une opinion sur un programme. En disant : « Ce programme n'est pas très bon... On aurait pas du... » On a envie de dire : « Attendez occupez vous de l'Irak, du pétrole, des prix, de la sécurité sociale !! » On a pas demandé aux hommes politiques de s'occuper de la télévision. Et tous les hommes politiques intelligents que je connaisse, ne s'occupent que des réformes de France Télévision, et font des grands débats sur la redevance qui sont des vrais sujets politiques. Alors sur les programmes tous les hommes politiques doués savent qu'il ne faut jamais exprimer un point de vu sur un programme. Parce que tous les gens qui l'ont regardé, si on leur dit que ce qu'ils ont regardé c'était une connerie, ils sont furieux !! Ils disent : « il me prend pour un con !! » Le débat sur la télé réalité a été le plus difficile que j'ai eu à gérer.

Jérôme Clément a fait un grand article sur l'avilissement pour représenter les émissions de télé réalité. Moi j'ai pas du tout réagit comme ça, je n'ai pas voulu me mettre à dos mes téléspectateur. J'ai dit : « la télé réalité c'est pas pour la télévision publique. » C'est pas du tout pareil ! « Mais c'est pas dans l'esprit de programmes qu'on veut faire, nous on veut faire des programmes un peu différents. » Et j'ai dit : « Je souhaite que les télévisions privées fassent de la télé réalité parce que là on verra la différence des programmes. Et comme ça chacun aura le programme pour lequel il est fait. » Alors au début on disait, Tessier est un peu un hypocrite... Non mais vous vous imaginez, avec Loft Story, ils avait 40% de part d'audience ! Vous aller dire à 40% des Français, vous regardez de la merde ? Et vous êtes des crétins qui vous faites instrumentaliser ?! Vous le dites ? Mais on vous regarde et on vous dit « Monsieur... Prenez la porte ! Vous n'aimez pas la télé que moi je regarde, et bien prenez la porte ! » Je ne peux pas dire ça !

Les hommes de télévision, les producteurs, des philosophes, des professeurs d'universités peuvent tout à fait critiquer la télévision. Heureusement qu'il y a un débat ! Mais quelque part même moi en ma qualité de Président de France Télévision, il faut quand même que je sois prudent dans mes discours, je ne peux pas porter des jugements sur des programmes qui marchent, en disant que les gens qui les regardent sont des cons. C'est ça que vous vous dites ! Mais beaucoup des Français qui les regardent se disent : « Oh il est pas terrible, il est un peu bêtasson ce programme, mais je le regarde quand même. » Les gens ne sont pas dupes de ce qu'ils regardent ! Vous êtes pas dupes de ce que vous regardez. Il y a avait 60% des jeunes qui regardaient Loft Story, et en parlaient le lendemain dans les cours de récréation. C'était un succès absolument phénoménal !! 60% c'est pas 20% !! C'est 60% ! C'était de votre époque d'ailleurs ! Non mais c'est pas pour dire que c'était formidable ! C'était pour le critiquer, pour en discuter et tout ça... Les gens savent très bien ce qu'ils sont entrain de regarder. Vous pensez que les gens sont comme des vaux, plantés à regarder leur télé !! Simplement ils n'ont pas envie d'en parler avec vous. Ils en parlent entre eux, ou avec les animateurs, ils posent des questions... Mais ils ne veulent pas en parler avec le politique, en tous cas, ça je peux vous le dire ! Mais ce n'était pas le sujet de votre question...

Question du publique sur l'affaire de Réservoir Prod et des animateurs producteurs.

T : L'affaire des animateurs producteurs est incroyable. Ça concerne un de mes prédécesseurs, donc de toutes façons il y a eu prescription maintenant ! Vous prenez quelqu'un qui n'a pas encore créé sa société, vous lui avancez des fonds pour la créer, et après vous le payez. Je n'aurais jamais fait ça, jamais ! Ce

n'est pas correct. Ce n'est pas une escroquerie, tout était transparent, mon prédécesseur ne s'en est pas mis plein les poches ! Faut savoir de temps en temps nuancer les choses. Certains, s'en mettent plein les poches et partent en Amérique Latine si possible sous un faux nom. D'autres trouvent des trucs pour que les animateurs ne partent pas sur TF1. C'était une époque où la concurrence était forte. Il s'est dit : « je vais les garder, et je vais leur consentir des conditions financières ». Franchement ! ... Le prix d'un animateur, que voulez-vous que je vous dise ? ça c'est de la concurrence, c'est comme des joueurs de foot ! C'est absurde ! C'est comme un comédien dans un film, pourquoi vous le payez aussi cher ? Pourquoi aujourd'hui François Berléan vaut-il 5 fois plus cher qu'il y a 10 ans ? Et quand je dis 5 fois... Je devais dire 10 fois plus cher ! Et il dit si vous ne me payez pas je ne viens pas tourner dans votre film. A vous de voir le risque, l'inconvénient de ne pas avoir François Berléan dans votre film. Je pense à François Berléan parce que je sais qu'il a tellement bouffer de vaches enrégées le pauvre François, qu'il peut maintenant se faire son gras ! Comme il dit : « je fais mon gras un peu tard ! » Il a quand même vécu chez des amis pendant la moitié de sa carrière de comédien. Il n'avait pas de quoi se payer un appartement François Berléan. C'est pas ça, ce qui a été considéré comme choquant, c'est le contenu du contrat. Pour Delarue c'était l'avance qu'on lui a faite. Alors là franchement, si les producteurs ne font pas l'avance de leurs fonds. S'il faut à la fois leur payer une dîme et à la fois leur financer leur boîte, autant l'acheter la boîte ! Non mais c'est vrai, je comprend les syndicats, que ce soit choquant !

B : Merci, Merci beaucoup !!

Applaudissement de l'assemblée.

FIN